

# Ambouise

N°26

Octobre  
Novembre  
Décembre 2007

MAGAZINE D'ACTUALITÉS MUNICIPALES  
EDITÉ PAR LA VILLE D'AMBOISE

*La Ville et Vous*

**Culture :**  
Saison culturelle :  
le rideau se lève

**Sport :**  
Le centre  
médico-sportif  
retrouve la forme

**Dossier :**

**Vers une coopération  
intercommunale**





## Edito



*L'été 2007 n'aura pas marqué les esprits par ses fortes températures. En effet, la grisaille a souvent régné sur notre région qui, pour autant, n'a pas vu son activité touristique en souffrir. A Amboise, comme chaque année, nous avons tenté d'accueillir nos hôtes dans les meilleures conditions de sécurité, de propreté mais aussi d'accueil grâce à l'excellent travail des employés municipaux et de l'office de tourisme. Les animations pour séduire nos touristes n'ont par ailleurs pas manqué que ce soit au camping municipal ou en ville et ce, grâce au dynamisme de nos acteurs locaux. De son côté, le service culturel de la ville a mis en place pour la première année les jeudis à thème, un rendez-vous récurrent avec l'Art, ouvert à tous, qui a remporté un franc succès.*

*Mais voici que la saison automnale s'annonce, riche en couleurs et en perspectives réjouissantes. C'est une nouvelle saison sportive qui s'amorce avec des associations toujours aussi actives et un centre médico-sportif qui connaît un nouvel essor. Mais c'est également une nouvelle saison culturelle qui commence pleine de promesses, de rencontres, de découvertes dans un théâtre Beaumarchais qui gagne chaque année un peu plus en notoriété.*

*Dans ce numéro de la Ville et Vous, nous reviendrons sur quelques moments forts de l'été et nous ferons l'éclairage sur les semaines à venir. Dans un dossier spécial "coopération intercommunale", nous évoquerons également l'hypothèse d'une fusion des deux Communautés de communes qui découle de l'étude mandatée par la Ville sur ce sujet.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée*

*Pour Amboise,  
Christian Guyon*

### **Dossier** p.4

Vers une coopération intercommunale

### **Aménagement, environnement** p.7

Signature d'un CUCS

Le fleurissement malmené par une saison capricieuse

Un nouveau contrat de restauration et d'entretien pour l'Amasse

### **Sport** p.10

Le centre médico-sportif retrouve la forme

### **Jeunesse** p.11

CMJ : prenez la liberté d'agir

### **Clin d'œil** p.12

### **Culture** p.14

Saison culturelle : le rideau se lève

Un été animé

### **Au quotidien** p.16

Célébrer : la fête nationale

Dynamiser : les nouveaux commerçants

Commémorer :

hommage à Pierre-Henri Hasnier

Voyager : Amboise et Baleni se sont dit oui

### **Vie municipale** p.20

Non au stationnement sur les trottoirs

Tribune des élus

### **Vie pratique** p.22

**Directeur de la publication :** Christian Guyon

Mairie d'Amboise - BP 247

37402 AMBOISE CEDEX

Tél : 02 47 23 47 23 • Fax : 02 47 23 19 80

E-mail : communication@ville-amboise.fr

www.ville-amboise.fr

Ce numéro est tiré à 6 600 exemplaires

Dépôt légal à parution • ISSN 1244 - 5932

**Equipe de rédaction :** Jackie le Page, Amandine

Decarsin, Sandrine Loison - 02 47 23 47 80

**Réalisation :** Projectil - 02 47 20 40 00

**Régie publicitaire :** Sogepress - 02 47 20 40 00

**Impression :** Numéri'Scann 37 - 02 47 37 53 54

**Photos :** Ville d'Amboise

**Couverture :** eloy.anais@wanadoo.fr

# Vers une coopération intercommunale



La ville d'Amboise a fait réaliser une étude permettant d'envisager l'évolution des structures intercommunales. Son objectif : bâtir un partenariat plus riche, respectueux des spécificités locales et guidé par le souci d'offrir aux populations concernées un service de meilleure qualité dans les différents domaines de la vie quotidienne. Lumière sur cette étude, son contexte et ses enjeux.

Communauté de Communes Val d'Amboise

Communauté de Communes des Deux Rives

## Diagnostic et analyse de l'intercommunalité aujourd'hui

Gilles Desnoix, Directeur Général des Services de la ville d'Amboise, nous explique les tenants et aboutissants de l'étude réalisée par le cabinet Pr'optim.

### La Ville et Vous : En quoi consiste cette étude ?

**Gilles Desnoix :** L'étude établit un diagnostic de l'existant et décrit les modes de fonctionnements choisis. Elle permet de cerner les besoins et attentes, les potentialités du territoire intercommunal mais aussi les enjeux et possibilités d'évolution des structures.

### - En quoi cette évolution semble-t-elle importante ?

- Amboise est, comme huit autres communes, membre de la Communauté de Communes de Val d'Amboise. Son implantation sur les rives de la Loire la place également au centre géographique de la Communauté de Communes des deux Rives qui regroupe 5 communes. Deux communautés de communes qui appartiennent au même bassin de vie et dont l'une des caractéristiques est l'absence de continuité territoriale... C'est dans ce contexte si particulier que la ville d'Amboise a initié cette étude qui devrait permettre de faire avancer le



Gilles Desnoix, Directeur Général des Services de la ville d'Amboise.

débat sur les conditions d'une potentielle fusion des deux communautés de communes.

### - Qu'apprend-on dans cette étude ?

- Beaucoup de choses ! Elle représente tout d'abord un apport pédagogique sur le système administratif de notre pays avec ses différentes strates, instances et la complexité qui en ressort (cf. dossier page 5). L'étude apporte par ailleurs des

éclairages sur la législation et réglementation concernant l'intercommunalité. Elle passe au crible les méthodes et les manques. Elle rappelle le poids de la centralité sur la fiscalité amboisienne en mettant en exergue le fait que près de 50% des usagers des installations, des adhérents des associations n'habitent pas Amboise.

### - Etes-vous confiant quant à l'avenir de l'intercommunalité ?

- Il n'y a pas à avoir confiance ou non, cet avenir est inscrit dans les textes autant que dans les faits. La volonté politique doit éclore. La demande sociale existe. Le lobbying va petit à petit se mettre en place. Les communes ont connu cela dans les années 70 lorsqu'il s'agissait de regrouper ensemble ou de fusionner les petites communes. Lorsque les populations locales réclamaient des centres aérés, des courts de tennis, des piscines, etc. Si l'on parle de l'intercommunalité locale la fusion est inévitable, nécessaire, gagnante, ouverte vers l'avenir. Il est à noter que pour moi cela ne peut être qu'un premier pas. Mais dans le cadre de l'aménagement du territoire le premier pas prend beaucoup de temps. Vous pouvez retirer cette étude en mairie ou la télécharger sur le site Internet de la ville [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)



## Les poupées gigognes de l'administration

Dans le cadre de notre organisation territoriale, il existe une pléiade de découpages administratifs et politiques parfois difficile à appréhender pour le citoyen. L'empilage commence par l'Etat, lui-même subdivisé en circonscriptions administratives et délégations. Viennent ensuite les régions, les départements, eux-mêmes subdivisés en cantons. Ces derniers sont des découpages administratifs et des circonscriptions électorales. D'ailleurs, leur territoire et leur nombre varient au gré de la volonté du président et selon les potentialités des échéances politiques. Nous trouvons ensuite l'intercommunalité qui est double : il y a les communautés (soit urbaines, soit d'agglomération, soit de communes) et les syndicats intercommunaux à vocation unique ou multiple. Venant se superposer à cela, nous trouvons les Pays qui regroupent des communes et des intercommunalités, les SCOT qui présentent à l'échelle intercommunale les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement d'un territoire dans une stratégie de développement.

En fait, près de neuf strates coexistent brassant des territoires de vie, des bassins d'emplois, des sectorisations sociales, des ressorts d'agences d'état, régionales, départementales, etc. Un véritable casse-tête souvent présenté par les journalistes comme une "jungle bureaucratique"...

### Quid des impôts

Si l'on aborde la fiscalité, une même complexité règne. Les impôts sont très divers et nombreux, votés par bon nombre d'instances, portant sur des bases multiples, selon des modes de calculs, de répartition, d'abattements et d'exonérations souvent inconnus du grand public et de ceux qui les paient. Tout le monde ne paie pas tous les impôts selon son statut, mais toutes les strates administratives vivent de ces impôts. Cela, soit au travers de leurs prélèvements, soit par le biais des dotations, des subventions, des fonds de concours, des reversements croisés. Lorsque l'on parle de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) on parle d'impôt réparti. Lorsque l'on évoque l'attribution de compensation, on fait

allusion à un reversement de fiscalité. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la redevance et la redevance spéciale appartiennent à ce genre de contributions. Certaines sont affectées à des dépenses spécifiques comme ces dernières, d'autres sont non affectées. La corrélation entre perception de l'impôt et dépenses pour l'intérêt général devient parfois dans ce cas difficile à cerner.

### La commune

C'est le premier échelon de l'administration du territoire. Elle est gérée par un conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les 6 ans. Une fois élus, les conseillers élisent leur maire parmi eux. Il vote le budget, approuve le compte administratif, gère les services publics municipaux, le patrimoine communal et accorde les subventions. Parallèlement aux compétences traditionnelles (état civil, élections, actions sociale, enseignement maternel et primaire, entretien de la voirie...), la commune élabore et approuve les plans locaux d'urbanisme (ce qui permet au maire de délivrer des permis de construire pour la commune), intervient dans la définition de la carte scolaire, définit un programme local d'habitat et décide des investissements. La commune tire ses ressources des impôts locaux et plus particulièrement de quatre taxes : la taxe d'habitation, la taxe sur le bâti foncier, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe professionnelle en partie pour certaines communes. D'autres ressources proviennent des recettes de ses activités et services (bibliothèques, piscines, cantines, centres de loisirs, saison culturelle...) ou des dotations de l'Etat.

### La communauté de communes

Elle regroupe plusieurs communes autour d'un projet commun de développement économique et d'aménagement de l'espace. Les conseils municipaux des communes adhérentes désignent en leur sein des délégués au conseil de la communauté. Chaque commune dispose d'au moins un siège et aucune ne peut détenir à elle seule plus de la moitié des sièges. La communauté de communes est obligatoirement compétente en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace et doit l'être dans au moins l'un des quatre domaines suivants : la protection de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la voirie, les équipements sportifs, culturels et scolaires. La communauté dispose d'une fiscalité propre. Elle peut choisir de ne prélever qu'une seule des quatre taxes, la taxe professionnelle unifiée, la même sur l'ensemble de son territoire. Elle peut aussi percevoir d'autres taxes, à condition que la compétence lui soit transférée. Comme les autres collectivités locales, elle tire ses ressources des revenus de ses biens, des subventions de l'Etat et des collectivités territoriales.

# Analyser

## Les coûts induits de centralité

De nombreuses études, tant dans le monde qu'en France, ont porté sur les coûts supportés par la ville centre des agglomérations. Dans la "littérature" économique de tels coûts sont appelés "coûts de débordement" car ils concernent des services débordés par des populations extérieures à la commune. En France, on parle plutôt de coûts de centralité. Le fait a en tout cas été suffisamment reconnu pour que soit créée dans le cadre de la DGF une dotation "ville centre" au début des années 80. Elle a été intégrée dans la dotation forfaitaire en 1994 et devait perdurer en partie jusqu'à nos jours sur notre commune, ce qui n'est hélas pas le cas. Il faut par ailleurs reconnaître qu'au niveau des agglomérations, les principes de taille et de centralité "passent" mal, parfois au nom d'une égalité (à chacun

la même somme) qui s'oppose à l'équité (à chacun le pouvoir d'achat pondéré par les besoins). Beaucoup de villes moyennes comme Amboise ont profité de l'environnement financier favorable des années 60 et 70 pour s'équiper en acceptant de supporter seules les coûts d'investissement destinés à des agglomérations entières, voire à tout le département auquel elles appartiennent. Mais ces situations ne sont plus équitables lorsque les ressources des agglomérations sont mises en commun, souvent au détriment de la ville centre. Aujourd'hui, Amboise, supporte seule le coût d'un certain nombre d'équipements (gymnases, piscines, ...) dont la fréquentation déborde tout à fait la ville centre. Au niveau global, Amboise évaluée à 1,250 M€ les services en partie débordés (cf. tableau ci-contre).

Coût 2005	en K€
Mission locale	72
FJT	79
Psychologues scolaires	13
MJC	85
Médecin scolaire	7
Agence postale gare	27
Médecine préventive	7
Gymnases	213
Piscines	301
Point Sécu	16
Classes instruments	9
Autres solidarité	421
<b>Total</b>	<b>1 250</b>

*Une première analyse évaluée à 40% au moins les coûts de débordements par les autres communes. Le cas des piscines est emblématique puisqu'elles représentent 25% des coûts de centralité (301 K€ sur 1 250 K€). Dans les cinq derniers mois de fréquentation (fin 2006, début 2007), les usagers d'Amboise n'ont représenté qu'un quart des entrées, et la ville n'aurait dû supporter que 75 K€ au lieu de 301 K€.*



## Quelle coopération intercommunale ?

Les compétences exercées par la communauté de communes Val d'Amboise concernent l'aménagement de l'espace communautaire, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la petite enfance, la culture, la politique du logement social d'intérêt communautaire, la voirie et l'élimination et la valorisation des déchets des ménages. Malgré cette liste impressionnante, l'exercice des compétences est assez mesuré puisque sur l'exercice 2005, la CCVA a dépensé 4,5 millions d'euros dont 2,6 pour les ordures ménagères et 1,1 million d'administration générale. Les autres dépenses concernent essentiellement la petite enfance. La question de l'extension de la communauté se

pose alors dans plusieurs directions : l'extension des compétences, l'extension du niveau de service pour les compétences existantes et l'extension géographique avec les communes de la CC2R ; et bien entendu un meilleur équilibre dans la répartition des charges de centralité. Tout récemment la compétence du foyer des jeunes travailleurs a été reprise par la CCVA, preuve d'une ouverture et d'un dialogue permanent entre nos deux collectivités. D'autres prises de compétences par la communauté de communes restent à l'étude présageant une coopération intercommunale équitable et durable qui facilitera la fusion avec la Communauté de communes des deux rives.

## Signature d'un **Contrat Urbain de Cohésion Sociale** à Amboise

*C'est pour garantir une meilleure qualité de vie aux habitants que la ville d'Amboise a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un CUCS, pour les quartiers de la Verrerie et Malétrenne - Plaisance.*

D'une durée de 3 ans reconductibles (2007-2012), les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) encadrent et coordonnent les politiques en faveur des habitants des quartiers en difficulté, dans le but de réduire les écarts de richesse et de développement. Le CUCS d'Amboise, signé le 29 juin dernier en présence du Maire Christian Guyon, de ses adjoints mais aussi du

préfet d'Indre-et-Loire, Paul Girot de Langlade, et des représentants de l'ACSE, de la Région Centre, du Conseil Général, de la Caisse des dépôts, de la CAF Touraine, de Touraine Logement, de l'OPAC 37 et de la CCVA, s'articule autour de 3 objectifs principaux :

- La rénovation et l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie : cela passe par la rénovation urbaine de la Verrerie mais aussi par les réhabilitations de logements et les réaménagements d'espaces extérieurs.
- L'accès aux services et à l'emploi : il s'agit de faire baisser le taux de chômage en privilégiant l'accès des habitants aux services et à l'emploi. Ceci passe par l'amélioration de la mobilité des habitants vers les services publics et les zones d'emploi, ainsi que le désenclavement de la Verrerie par

une présence accrue des services de proximité et d'animations.

- Le renforcement de la mixité sociale : l'objectif est de lutter contre les discriminations géographiques et faire disparaître "l'effet ghetto".

A ces trois objectifs généraux s'ajoute un objectif transversal :

- la lutte contre les discriminations : les signataires du CUCS s'engagent à œuvrer en faveur de la lutte contre les discriminations, et en faveur de la réduction des inégalités et des risques d'exclusion liés aux dimensions de génération, de sexe et d'origine. Le renforcement de la citoyenneté et de la prévention de la délinquance entre aussi en ligne de compte.

*Le CUCS est consultable dans son intégralité en mairie et sur [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr).*

## Le point sur **les travaux**



**Travaux Chemin des Bergeries**

Tout au long de l'année les services techniques de la ville réalisent de nombreux travaux pour renforcer la sécurité et améliorer le confort des Amboisiens. Parmi les chantiers de ces derniers mois, citons entre autres le Chemin des Bergeries où le carrefour a été élargi, ce qui a nécessité l'enfouissement du réseau France Télécom, la reconstruction du réseau des eaux pluviales, la pose d'un caniveau, et la création d'une plate-forme pour entreposer les conteneurs à ordures. A la Cité du Clos des Gardes, des caniveaux grilles ont également été installés pour faciliter

l'évacuation des eaux pluviales. Par ailleurs, des portiques ont été scellés sur le parking du mail afin d'empêcher les camping-caristes de s'y garer. A noter que cette année, en raison des mauvaises conditions atmosphériques, les équipes de la Ville n'ont pas pu refaire les marquages au sol, comme chaque année. D'autres travaux en collaboration avec des entreprises sont également en cours, comme la création d'équipements de sécurité, l'élargissement du trottoir pour accéder à l'école

### **Une nouvelle architecte des Bâtiments de France**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, Sibylle Madelain-Beau est à la tête du service départemental de l'architecture et du patrimoine en remplacement de Michel Dolfus, resté en poste douze ans. Cette Saumuroise a exercé pendant quinze ans son métier d'architecte libérale, puis en liaison avec le Conseil Général du Finistère pendant six ans, avant de devenir en 1999 Attachée culturelle et de coopération scientifique et technique à l'ambassade de France de Santiago au Chili.

Jules Ferry et la prévision de l'ouverture prochaine d'un Hard Discount Aldi rue Germain Chauveau. En raison de difficultés rencontrées avec une entreprise prestataire le chantier de la rue Bretonneau est toujours en cours durant le mois de septembre et la date d'ouverture de la voie n'est donc pas encore déterminée. Enfin rappelons que les travaux de la rue Racine reprendront courant septembre.



**Chantier d'installation du magasin Aldi au Bout-des-Ponts**

Renouveler

## Le fleurissement malmené par une saison capricieuse

*C'est quotidiennement que l'équipe de jardiniers de la ville entretient les espaces verts de la commune et travaille à la création régulière de nouveaux espaces végétalisés. Retour sur une saison pluvieuse mais laborieuse...*

Le service espaces verts, dirigé par M. Colin, comprend 12 agents municipaux, en charge notamment de la tonte, de la taille, du fleurissement et de l'entretien des différents massifs ou jardins communaux. C'est grâce au travail patient et méticuleux de ces jardiniers que la commune a obtenu en 2005 une deuxième fleur au concours des Villes et Villages Fleuris.

### Vers la 3<sup>e</sup> fleur avec une gestion différenciée

Les plantations amboisiennes constituent un ensemble de 3 300 arbres, 8 000 m<sup>2</sup> d'arbustes, 17 650 plantes annuelles et 16 600 plantes bisannuelles (pour le fleurissement 2007). La

préparation de la saison 2007 a été mouvementée pour les agents qui ont travaillé "d'arrache pied" pour offrir un nouveau programme de fleurissement aux Amboisiens et aux visiteurs. Au programme, élagage des arbres du quai Général de Gaulle, développement des techniques de paillage, modification des massifs du mail et de la levée, création de massifs en bois tressé sur le parking du château et avenue Emile Gounin, création de massifs avec enrochement sur le mail et l'avenue Léonard de Vinci, création d'un petit square rue Racine en collaboration avec les équipes de la voirie et du bâtiment et enfin modification des massifs en bout-des-ponts. Malheureusement, la météo, décalée par rapport aux cycles



végétaux d'hiver et aux plantations d'été, n'a pas permis au programme de fleurissement de s'épanouir comme prévu et de se parer de ses multiples couleurs. L'abondance des précipitations a limité la floraison et a entraîné le développement de maladies sur certains sujets.

Cependant, même si la pluie et le froid relatif ont retardé le feu d'artifice floral printanier, les massifs se sont tant bien que mal développés pour offrir couleurs et feuillages décoratifs. Et si vous prenez le temps d'observer de plus près les créations du service espaces verts, vous découvrirez qu'aux plaisirs de l'œil, s'ajoutent des petits bonheurs olfactifs... odeur de menthe, de citron... tout un programme.

## Vers une renaissance de la navigation en Loire

Important axe de navigation et de transport de marchandises jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Loire est aujourd'hui classée non navigable en amont d'Angers. Pourtant, un regain d'intérêt pour ce patrimoine voit actuellement le jour. Objectif, faire revivre la tradition fluviale, par le biais d'activités d'écotourisme et de navigation de loisir sur le fleuve.

Grâce au Schéma Directeur de la navigation de loisirs en Loire, réalisé par la Mission Val de Loire, plusieurs bassins de navigations ont pu être identifiés. A Amboise, le bassin local Amboise-Lussault se prête à la

randonnée en canoë kayak et à la découverte des sites naturels. De l'autre côté du pont, le bassin de liaison

Amboise-Chaumont a été identifié comme zone possible pour la navigation de bateaux à passagers. L'implantation de deux structures a

ainsi été approuvée sur la commune : l'association Millière Raboton propose depuis l'Île d'Or des sorties en bateaux traditionnels. La Belandre, de son côté, vient d'achever la construction d'une grande toue de 80 passagers, construite dans un atelier en bords de Loire à Amboise. Ce bateau, nommé Ambacia,

*La Toue "Ambacia" mesure 18 m de long sur 5 m de large*



jettera l'ancre en contrebas du Château, où un ponton a été construit.

Afin d'encadrer ces pratiques de navigation, de préciser les responsabilités, d'instaurer de bonnes pratiques, et d'inciter à la concertation, les services de l'Etat et les membres de la conférence territoriale Val de Loire patrimoine mondial de l'UNESCO, ont proposé la signature d'une charte de bonnes pratiques. Ce document contractuel est sur le point d'être signé par le Maire d'Amboise, qui s'engage à respecter et faire respecter ces dispositions.

C'est avec cet objectif de redécouverte du patrimoine ligérien qu'un architecte vient également d'être mandaté afin de réaliser une étude pour la remise en état des perrés de l'Île d'Or. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro de *la Ville et Vous*.

Préserver

## L'Amasse : un nouveau contrat de Restauration et d'Entretien

*Les syndicats de l'Amasse d'Indre-et-Loire (SAEAA) et du Loir-et-Cher (SIERRA) s'associent une seconde fois pour mener à bien un Contrat de Restauration et d'Entretien (C.R.E.) du cours d'eau et de ses affluents.*

Le C.R.E. sera signé avec l'agence de l'eau, principal partenaire institutionnel et financier du dispositif, avec l'appui financier et/ou technique du Conseil Général, du Conseil Supérieur de la Pêche, de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt, et de la Fédération de Pêche. Ce contrat, d'une durée de 5 ans, vise à poursuivre les efforts entrepris depuis maintenant une dizaine d'années pour restaurer les fonctionnalités du cours d'eau (hydraulique, auto-épuration, qualité des habitats...).



### Une exposition sur l'eau

Du 8 au 19 octobre prochain, la mairie d'Amboise accueillera une exposition mise en place par l'agence de l'eau Loire Bretagne et visant à sensibiliser et mobiliser les citoyens consommateurs à la consultation publique prévue en 2008. Rappelons que pour orienter l'action dans le domaine de l'eau et apporter des outils d'aide à la décision, l'agence de l'eau organise la connaissance sur l'état des milieux, évalue l'efficacité de ses actions, met les données et informations à la disposition du public. Exposition dans le hall de la mairie sur les heures d'ouverture.

### Objectif du nouveau contrat : le bon état écologique

Cette démarche s'inscrit en droite ligne de la politique nationale sur l'eau (loi sur l'eau 2006), conformément à la Directive Européenne Cadre sur l'eau, qui exige l'atteinte du "bon état écologique" de l'ensemble des cours d'eau à l'horizon 2015.

En 2006, le bureau d'étude *Expression Paysages* a réalisé le bilan du précédent programme de travaux (1999 - 2003) et le diagnostic des atteintes et dégradations toujours d'actualité sur le cours d'eau, puis a établi un nouveau programme d'actions. Il en ressort que les précédents travaux ont eu un impact positif sur l'état des berges et l'encombrement du lit, mais que le cours d'eau est encore jugé dégradé. En effet, les principaux paramètres déclassants sont d'ordres morphologiques : cordons de terre provoquant la coupure du cours d'eau avec ses zones humides associées ; lit sur-creusé et sur-élargi suite aux importants travaux de curages et de recalibrages menés par le passé ; cloisonnement de la rivière dans des

biefs où les vannes sont trop rarement manipulées... C'est sur ces thématiques que s'oriente le nouveau programme de travaux, afin que la rivière retrouve durablement son équilibre et sa qualité biologique.

### Création d'un poste de technicien de rivière pour le bassin versant

Une Déclaration d'Intérêt Générale (D.I.G.) sera prochainement établie afin de fixer le plan de financement des travaux (après enquête publique) et de permettre aux syndicats d'intervenir sur des propriétés privées. Par la suite, le C.R.E. pourra être signé pour des premières interventions souhaitées à l'automne 2008.

Signalons par ailleurs l'aide particulière de la ville d'Amboise qui met à disposition du syndicat l'un de ses agents, Xavier LEMAN (service environnement). Ce nouveau technicien de rivière travaillera désormais à mi temps pour les syndicats de l'Amasse. Il sera chargé de la mise en œuvre des travaux sur l'ensemble du bassin versant (137 km<sup>2</sup>) et de la relation avec les différentes parties prenantes.

## Une maison funéraire à Amboise

C'est courant juin que la nouvelle maison funéraire, résultant du regroupement de l'entreprise PFG et des pompes funèbres Raymond, a été officiellement inaugurée. Désormais les Amboisiens disposeront d'un lieu d'intimité pour se réunir autour de leur défunt. Une structure qui apportera confort et réconfort pour entamer plus sereinement la période de deuil. Rappelons par ailleurs que la municipalité travaille actuellement sur l'aménagement d'un deuxième cimetière ; cimetière paysager se voulant également respectueux du besoin d'intimité des personnes endeuillées. La partie réservée aux cavurnes est d'ores et déjà en service. Les administrés peuvent donc se rendre en mairie pour entamer les démarches administratives nécessaires au dépôt de leurs urnes. Ce nouveau lieu de recueillement sera inauguré le samedi 22 septembre à 11h, avenue de la Grille Dorée.

## Le centre médico-sportif retrouve la forme

*Après une période caractérisée par une baisse de régime, le centre médico-sportif s'apprête à connaître un nouveau souffle. Nouveaux locaux, nouveaux intervenants, nouveaux statuts... le projet prend rapidement forme et devrait aboutir dès septembre 2007.*

C'est au moment où l'ACA omnisport s'est dissolue que la problématique liée au centre médico-sportif a émergé ; la structure sportive n'étant pas protégée par les statuts d'une association et ne pouvant pas fonctionner légalement en électeur libre. Par la suite, lorsque la médecine du travail n'a pas reconduit le bail de location qui la liait au centre médico sportif, le problème s'est réellement imposé. Quel était l'avenir du centre médico sportif ? Devait-on le laisser s'éteindre à petits feux faute de locaux et de cadre juridique clair ? C'était sans compter sur une poignée d'acteurs associatifs désireux de faire évoluer les choses. Ainsi, c'est au début de l'été qu'une commission de pilotage a été désignée, commission chargée de faire revivre et évoluer la structure sportive.

### Deux médecins du sport

Très rapidement, la question de la localisation a été résolue puisque le directeur de l'hôpital a accepté de mettre à disposition du CMS un cabinet médical comprenant un secrétariat, une salle d'attente et de consultation. Parallèlement, il a été décidé qu'un deuxième médecin du sport, Jean Christophe Venhard, rejoindrait le docteur Larbi Othmani dans l'exercice de ses fonctions. Un engagement personnel de la part des deux professionnels de la santé qui mérite

d'être souligné. La question est désormais de définir les statuts associatifs du nouveau CMS et d'envisager une extension de ses activités. Faire bénéficier les autres communes de la structure sportive, proposer un suivi des athlètes à l'année, étendre les services, optimiser le niveau d'examen dispensé par les médecins pour certains sports. Les idées ne manquent pas pour relancer le CMS et en faire une structure incontournable du monde associatif sportif. Reste également à régler la question du financement du centre et encourager le monde associatif à sensibiliser ses adhérents sur l'intérêt d'une telle structure sur Amboise. Spécialisation des médecins, recoupement des informations, gratuité du service : les avantages ne manquent pas et devraient aisément convaincre les plus réticents.

### Journée des associations sportives en 2006



## Amboise, ville sportive

Le 8 septembre dernier, les associations sportives de la ville ouvraient leurs portes au public pour promouvoir leurs disciplines. L'occasion pour *la Ville et Vous* de rappeler l'éventail d'activités proposées. Sportivement parlant, la ville d'Amboise est bien lotie puisqu'elle compte 33 associations. Le panel d'activités proposées est donc bien étendu. Pour les amateurs des sports d'équipe, la pratique du foot, du volley, du badminton ou encore du tennis de table restent des incontournables. Le tournoi des jeunes, organisé par l'AC Amboisien, a ainsi regroupé cette année 120 joueurs. Grâce à la médiatisation de la coupe du monde, le rugby a, de son côté, des chances de faire cette année de nouveaux adeptes. Le basket, représenté à Amboise par l'ACAN Basket et son très populaire trophée Nadou Bonnet, reste également un sport prisé.

### Des sports pour tous

Pour les aficionados des sports d'eau, la natation, le canoë kayak, la plongée mais aussi la pêche sont des disciplines proposées à Amboise. Les amateurs des sports de combat ou des arts martiaux auront quant à eux un vaste choix entre la boxe française, la boxe anglaise, la boxe Muaythai, le judo, l'aïkido, le kung fu, le karaté, la lutte contact ou l'escrime.

Pour les amateurs de la petite reine, le VCA et l'ARCA proposent respectivement la pratique du cyclisme et du cyclotourisme. Le Vélo Club Amboisien organise d'ailleurs le traditionnel prix de la ville d'Amboise qui a encore remporté

cette année un large succès. De son côté, l'ARCA peut se féliciter d'organiser la première randonnée nocturne cyclo-touriste du département avec sa légendaire Nuit des Roys.

Gymnastique, tir à l'arc, billard, athlétisme, pétanque, skate, twirling baton... chacun peut trouver chaussure à son pied s'il se donne la peine de se lever du bon... Pour les indécis, il est possible de cumuler plusieurs sports en une seule discipline avec la pratique par exemple du raid multisports proposé par l'association OASIS et son désormais incontournable Défi de la Salamandre.

Retrouvez l'ensemble des associations sportives sur le [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr), rubrique espace citoyen/associations sportives

## Prenez **la liberté** d'agir

*Le 20 novembre prochain, Journée internationale des droits de l'enfant, les jeunes sont invités à voter pour élire les membres du nouveau Conseil Municipal des Jeunes. La mission de cette nouvelle équipe, élue pour un mandat de 2 ans (2007/2009) est de s'impliquer dans la vie de la cité et d'améliorer le quotidien des jeunes sur la ville.*

La création d'un CMJ à Amboise en 2001 a permis à des jeunes, âgés de 11 à 17 ans, de s'investir dans les actions de la ville et de créer des projets à leur image. Etre un jeune élu, c'est vouloir prendre la parole auprès des Amboisiens, exprimer ses idées, en débattre, apprendre ce qu'est une démocratie et prendre conscience de son rôle de citoyen. Les équipes précédentes ont mis en



place de nombreuses manifestations. Parmi les plus connues : la Nuit des Jeunes, l'opération "un été au ciné", le forum des associations, la rando roller, skate-park... Les jeunes ont également créé un journal trimestriel, le "Bah Voilà", distribué avec le magazine municipal. Ils ont aussi participé aux animations de la patinoire d'hiver ainsi qu'à des actions ponctuelles (humanitaires, environnementales, patriotiques).

### La démarche à suivre :

Etre candidat, c'est tout d'abord avoir de la motivation, de l'énergie, de l'inventivité... bref des idées plein la tête et surtout l'envie de les partager.

Si tu as entre 11 et 17 ans révolus au 20 novembre 2007 ou si tu as moins de 11 ans mais que tu es collégien, si tu habites Amboise ou son canton, tu peux être candidat !

Il suffit de venir au Service Jeunesse (au

Pôle Bertrand Schwartz sur l'île d'Or) remplir une "déclaration de candidature".

Tu rédigeras ensuite ta "profession de foi", c'est un document qui présente les éléments de ton programme d'action.

La campagne électorale est l'ultime étape avant le jour du vote.

Les bureaux de vote seront installés dans les établissements scolaires d'Amboise (collèges et lycées) ouverts aux jeunes scolarisés. Un lieu de vote au Service Jeunesse permettra aux jeunes entre 11 et 17 ans non scolarisés de venir voter. Les résultats seront publiés dès le lendemain.

Tu as envie de vivre une aventure collective, de t'enrichir d'une expérience unique, de construire et d'imaginer des projets avec les autres ? Deviens membre du nouveau CMJ !

*Pour toute information, contactez l'animatrice du CMJ au 02 47 23 28 45 Pôle Jeunesse Bertrand Schwartz, Ile d'Or. Ou envoyez un mail à [jeunesse@ville-amboise.fr](mailto:jeunesse@ville-amboise.fr)*

## Signature du Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports (CETJS)

Le 29 juin dernier, la ville d'Amboise, la DDJS et les associations partenaires (ACA Tennis, MJC, Centre Social Les Acacias, CCAS, Dynasso Plus) ont signé le Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports, pour une durée de 3 ans (2007 / 2009). Ce contrat se base sur le projet éducatif territorial mené par la collectivité et ses objectifs sont rédigés en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Le CETJS permet de développer des actions, prioritairement destinées aux préadolescents et adolescents.

Elles peuvent concerner des domaines diversifiés et complémentaires comme les activités socioculturelles, les pratiques sportives, l'accès à l'information, les pratiques artistiques, les activités scientifiques et techniques, l'accès aux nouvelles technologies, les questions environnementales et patrimoniales et les pratiques familiales d'activités de plein air.



*Cette année encore, le pôle jeunesse de la ville et le centre de loisirs ont proposé une pléiade d'activités aux jeunes durant l'été.*



*Ambiance plutôt festive pour la fête de la musique, avec entre autres, le groupe Les Margouilles et ses percussions détonantes.*



*Un départ en retraite fêté comme il se doit pour Mme et M. Marchandeaudeu, anciens commerçants de légumes sur les marchés d'Amboise (cf. Magazine n°25). Pour l'occasion, le Maire leur a offert la médaille de la ville.*



*Lors de la 13<sup>ème</sup> édition du festival de Brass Bands au mois de juin, Amboise a accueilli pas moins de seize ensembles : des Anglais mais aussi des Suisses, des Hollandais et même les Tourangeaux d'Exo Brass.*

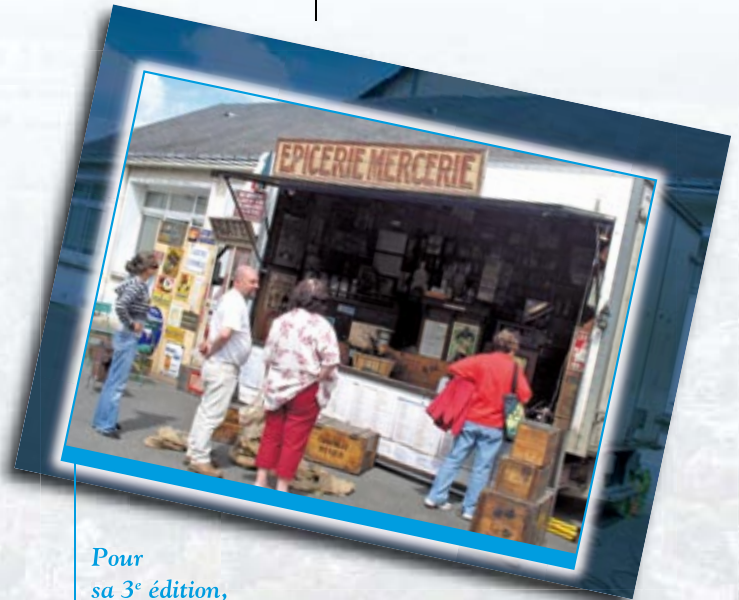
*Malgré un soleil souvent timide, les promeneurs étaient au rendez-vous des marchés à la belle étoile pour goûter les produits de notre terroir et découvrir le travail des artisans.*



*Comme chaque année, la cérémonie du 18 juin rassemble de nombreuses personnes autour des élus locaux pour le dépôt de gerbes.*



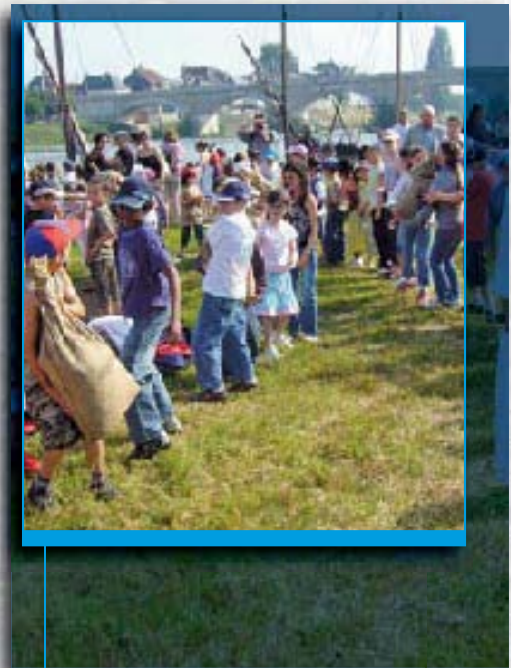
Plutôt bizarre cette "bête à poil" sur l'Ile d'Or ! En tout cas, la compagnie Qualité Street avec son spectacle "Les Champions du bien" a bien fait rire le public lors de la journée d'animation champêtre "Tous autour du kiosque".



Pour sa 3<sup>e</sup> édition, la manifestation dédiée aux années 1900, Rétro folies, a connu une affluence record. Vide grenier, baptême de voitures anciennes, vieux métiers, mini ferme... les animations n'ont pas manqué.



La Ferme des animaux de George Orwell est une satire de la société et de l'homme en général sur les abus du pouvoir. Un thème toujours d'actualité traité avec énergie, cynisme et courage par le metteur en scène Jean Marc Doron.



Futreaux, gabarres, toues et même une pirogue du Mali ont fait escale à Amboise où 250 enfants ont découvert l'histoire de la Marine de Loire et du sel. C'était le 25 mai dernier lors de la Remontée du sel 2007.



La fin de l'année scolaire marque naturellement le début des grandes vacances mais aussi des kermesses organisées dans toutes les écoles. Et hop, démonstration de ce que l'on a appris durant l'année !

Dévoiler

## Le rideau se lève

*Le théâtre Beaumarchais, lieu de vie et d'échanges, accueille chaque année des artistes de sensibilités et d'horizons différents. Des artistes qui s'illustrent dans le monde de la musique, de la danse, du théâtre, du conte, du cirque... et qui vous invitent à découvrir leur univers. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'équipe culturelle vous révèle ses coups de cœur. Fin du suspens...*

De l'audace, de l'exotisme, de l'imprévu, du sens... et du rêve. A l'image de la nouvelle identité visuelle de la saison, la programmation 2007-2008 réserve encore de belles surprises : de l'humour et de la folie pour une rentrée décapante avec le spectacle de music hall **"Lucienne et les garçons"**, de la poésie et du mystère avec, en danse, **"Landscape"**, **"Mui"** et



Le 1<sup>er</sup> spectacle, **"Lucienne et les garçons"**, aura lieu le samedi 6 octobre 2007.

**"Le principe de solitude"** ; d'autres beaux moments d'évasion sont attendus... dans un igloo avec **"Les Nuits Polaires"**, spectacle de marionnettes et sons d'hiver ou avec Marcio Faraco, chanteur brésilien à la voix suave et au charme fou !

Beaucoup de rendez-vous incontournables cette saison parmi lesquels notamment le one-man-show de l'humoriste **Jean-Luc Lemoine**, la pièce **"Agatha"** de Marguerite Duras, fascinant moment de théâtre. Le jeune public n'est pas oublié et pourra venir mettre **"Les doigts dans la prise"** (clown), swinguer au son d'un **"concert pour la marmaille"** ou encore rêver et apprendre devant **"Louis l'enfant de la nuit"**, qui raconte avec émotion l'histoire de Louis Braille.

Cette année encore, le théâtre Beaumarchais soutient activement la chanson et accueille une **"soirée**

**repérage chanson"** qui mettra au devant de la scène des artistes prometteurs : Mariscal, Lombric, Travis Bürki, Lola Lafon & Leva.

Apprentissage, **sensibilisation** et échanges

Amboise continue d'affirmer son engagement aux côtés des artistes en accueillant des compagnies en résidence et poursuit par ailleurs une politique de sensibilisation des publics. Des rencontres avec les équipes artistiques, des interventions dans les écoles, des échanges, ateliers et débats sont programmés.

A noter déjà : en octobre, à l'occasion de **"Lire en fête"**, la compagnie Interligne investit la ville et va "distribuer" des lectures théâtralisées dans un café, une maison de retraite, les écoles... En novembre, **Agnès Pancrassin**, jeune danseuse et chorégraphe proposera un atelier d'initiation à la danse contemporaine...

**Bonne saison culturelle à tous !**

*La plaquette de la saison culturelle est disponible en mairie, à l'office de tourisme, chez de nombreux commerçants et téléchargeable sur le site de la ville. 02 47 23 47 34*

## Rendez-vous avec l'Art et le Patrimoine

Ouverte au public les soirs de spectacle, la rotonde du théâtre accueillera tout au long de la saison des artistes peintres et photographes. Dès la rentrée, c'est Dorothy-Shoes (photographe plasticienne) qui exposera son travail du 11 septembre au 28 octobre. Cette exposition intitulée **"Winter Circus"** sera suivie **"d'Eau et lumière, Ile de Sein"** par Brigitte Huard (photographe) du 12 novembre au 7 janvier.

A l'occasion de la venue d'une délégation malienne, l'exposition **"Fana / Amboise, 20 ans d'amitié"** sera présentée du 13 au 21 octobre à la salle des fêtes F. Poulenc. L'occasion pour les Amboisiens de voyager sur les

terres du Mali, de découvrir ses traditions, sa culture, son histoire.

Du voyage et de l'évasion toujours, avec deux artistes russes, Tatiana

Alekseeva (céramiste) et Evgeny Vereshchagin (sculpteur), qui nous feront l'honneur de venir de Moscou pour présenter l'exposition **"4D"**, du 24 octobre au 7 novembre à la salle des fêtes.

Dans le cadre de A Musées-vous en région Centre, la Compagnie du Petit Bois proposera une exposition originale au Musée de l'Hôtel de Ville, du 14 au 22 novembre. **"Marionnettes en**



Expo 4D, du 24 octobre au 7 novembre

**promenade"** présentera les grandes familles de marionnettes, leur fabrication, les techniques de manipulation et les dispositifs de

castelets traditionnels.

Enfin, deux salons investiront la salle des fêtes : le premier, **"Terre à terres"**, un salon de potiers les 24 et 25 novembre et le second **"Arts d'Amboise"**, où seront présents une dizaine d'artistes, peintres, sculpteurs, mosaïstes, souffleurs de verre et créateurs de bijoux, du 14 au 17 décembre.

Découvrir

## Un été animé

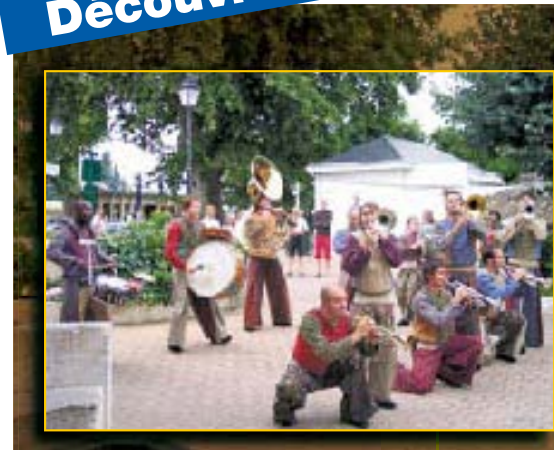
Tout au long de l'été, des animations ont été programmées dans différents quartiers de la ville. Jongleurs, acrobates, danseurs, musiciens, marionnettistes ont investi les rues d'Amboise pour faire découvrir leur talent et leur passion aux spectateurs. Retour sur l'une de ces soirées à thème.

**Judi 26 juillet.** Le soleil est enfin là. A quelques pas de la rue piétonne, des rires se font entendre. Quelques curieux s'approchent et rejoignent sans hésiter une foule hilare.



Yvan l'impossible, un jongleur qui défie les lois de l'apesanteur.

C'est Yvan l'impossible, un drôle de jongleur qui fait son show et défie les lois de l'apesanteur. Avec son humour et son franc-parler il fait virevolter ses balles, ses quilles et ses torches et ce, avec beaucoup d'habileté. La technique est parfaite, le public est stupéfait. Un peu plus tard dans la soirée, les passants s'interrogent en découvrant un mur d'escalade installé à côté de la Tour Heurtault. Leurs visages s'émerveillent lorsqu'ils découvrent le couple d'acrobates / danseurs évoluant dans les airs. Leurs corps se mêlent, s'em-mêlent. Face à cet instant de poésie, le public est conquis.



Le jeudi 2 août, c'est la fanfare qui était mise à l'honneur avec la compagnie La belle image.

Mais comment font-ils ? Quel est le secret de ces artistes pour qui jongler avec 7 balles ou danser sur un mur vertical paraît si simple ? Le talent, certes, mais aussi les heures de travail, l'obstination... le courage. Tant d'efforts pour quelques minutes d'applaudissement, ce moment unique où plus rien ne compte. Des sourires et des regards complices. C'est ça, la magie du spectacle.

## Les pistolets dits de Pouchkine

La ville d'Amboise a en sa possession les pistolets dits de Pouchkine et a été sollicitée en début d'année pour qu'ils soient exposés à Moscou. Cosette Cadiot, adjointe à la culture, nous raconte l'histoire de ces pièces de collection, tant convoitées.

**La Ville et Vous : Madame Cadiot, pouvez-vous nous expliquer ce que représentent les pistolets de Pouchkine pour la ville d'Amboise ?**

**Cosette Cadiot :** Ces pistolets ont été offerts à la municipalité en 1970 par Pierre Paul, en même temps que les œuvres du Musée de la Poste. Le propriétaire du Musée de la Vieille Poste de Limeray les avait achetés dans les années 50 au cours d'une vente aux enchères. Ces armes sont originaires de Dresde et ont été fabriquées par Carl Ulrich, pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles sont aujourd'hui conservées dans un coffret, avec tous leurs accessoires. Une note manuscrite nous révèle quelques détails de leur histoire : ces pistolets appartenaient au

Baron Ernest J. Barante, un diplomate qui les prêta à son ami Monsieur d'Archiac. Ceux-ci auraient servi lors du duel au cours duquel Pouchkine trouva la mort en 1837, à Saint-Petersbourg, face à Monsieur d'Antès.

**- Ces pistolets sont, semble-t-il, très convoités ?**

- En effet, ils sont aussi très réputés. Le State Pushkin Museum nous a contactés pour que ces pièces de collection soient présentées dans le cadre de l'exposition "Le duel en Russie" qui a eu lieu du 10 février au 14 mai dernier. De grandes précautions ont été prises pour le voyage, le coffret a d'ailleurs été expédié à Moscou par valise diplomatique.

## Rencontres littéraires : l'agenda

Salle des mariages de l'ancien Hôtel de ville, à 17h

- Samedi 27 octobre 2007 : "Le château et la ville d'Amboise, architecture et société aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles", par Lucie Gaugain
- Samedi 17 novembre 2007 (dans le cadre de A Musées-vous en région Centre) : "Bastion de nos enfances et de nos imaginaires : la marionnette. Regard d'une marionnettiste", par Cécil Egalis
- Samedi 22 décembre 2007 : Contes de Noël et musique
- Samedi 26 janvier 2008 : Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510), par Jacques Travaille
- Samedi 23 février 2008 : La poudrière du Ripault dans la tourmente du XX<sup>e</sup> siècle, par Agathe Guénand
- Samedi 29 mars 2008 : Richard Graille revisite l'œuvre de Fernando Pessoa
- Samedi 26 avril 2008 : La vie quotidienne d'un notable amboisien à la veille de la révolution de 1789, par Régis PROT
- Samedi 31 mai 2008 : Jehanne d'Orliac, une femme de lettre à Amboise (1889-1974), par Joëlle Garcia

**Célébrer**

## Amboise célèbre la **fête nationale**

*Le 14 juillet est jour de fête. On y chante, on y joue de la musique, on y festoie et l'on y danse. Mais c'est aussi le jour où l'on célèbre la liberté, liberté que l'on doit à des hommes qui se sont battus pour la défendre et la conserver. C'est donc avec soin qu'Amboise programme les festivités de cette journée si particulière. Des pique-niques républicains et un apéritif citoyen qui rapprochent, des commémorations qui font résonner la mémoire collective et des animations qui égayent les esprits. Bref, une journée qui fédère. Retour en images...*



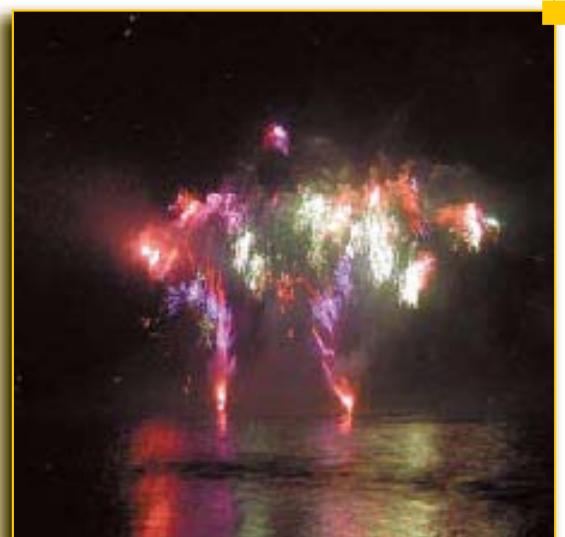
*Désormais le rendez-vous est pris : chaque année, à la veille de la fête nationale, beaucoup d'Amboisiens retrouvent leurs voisins autour d'un repas pris en commun. Animations, préparation de bons p'tits plats, allumage du barbecue... Chacun essaie de mettre la main à la pâte lors des pique-niques républicains. Plusieurs quartiers ont participé à ce rendez-vous festif et gourmand : place de la Croix Besnard, école Jules Ferry, avenue de Chandon, place de la Liberté et Beau Clos (Ici sur les photos : quartier de la Verrerie et de Beau Clos).*



*C'est à 23h que le feu d'artifice tant attendu a donné sa première couleur au ciel. Chaque année, de nombreux Amboisiens et habitants des communes voisines viennent admirer les reflets du feu d'artifice sur la Loire, mais aussi profiter du traditionnel concert donné par l'orchestre d'harmonie d'Amboise et du bal qui s'ensuit.*



*Le maire d'Amboise, Christian Guyon, accompagné d'Evelyne Latapy, conseillère municipale et de Lica Opréa, maire de la ville de Baleni en Roumanie (cf page 19) ont déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts d'Amboise, situé sur le mail. Un moment solennel, avec de nombreuses personnalités locales, pour saluer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté.*



**Dynamiser**



**Astula,  
125 avenue de Tours**

Après avoir travaillé au centre de recherche chez Pfizer à Amboise, Denise Devauchelle a créé son entreprise de loisirs créatifs sur Internet : [www.astula-loisirs.com](http://www.astula-loisirs.com). Astula signifie "atelier" en latin et c'est un véritable atelier de tricot, cartonnage et création d'abat-jour qu'elle propose en ligne. Pratiquant elle-même le tricot, elle a voulu allier son désir de créer une entreprise avec sa passion. Denise Devauchelle dispose d'un stock à domicile, donc toutes ses fournitures sont disponibles de suite. Vous pouvez commander à tout moment sur son site : [www.astula-loisirs.com](http://www.astula-loisirs.com).



**Electricité Buchenet,  
3 avenue de Chanteloup**

Le 5 février, Jean-Philippe Buchenet a créé sa société d'électricité nommée Electricité Buchenet. Installé 3 avenue de Chanteloup il propose des travaux d'électricité générale, aussi bien pour des habitations neuves ou à rénover mais il peut également installer des énergies renouvelables et faire du dépannage. Cet ancien intérimaire qui a toujours travaillé dans le domaine de l'électricité a créé son entreprise pour avoir plus de stabilité et moins de contrainte. Il se déplace à Amboise mais également à Tours et dans les villes alentours.  
*Sur rendez-vous au 02 47 57 09 44 ou au 06 83 42 32 58.*

D'autres commerces et entreprises ont vu le jour à Amboise, qui profite d'une dynamique économique de plus en plus importante. Nous ne manquerons pas de vous présenter ces nouveaux services dans les prochains numéros du magazine.

**Audilab à votre écoute**



*Un deuxième audioprothésiste s'est installé le 8 janvier à Amboise. Il s'agit de l'équipe du centre Audilab représentée par M. Aoustin, audioprothésiste diplômé d'état qui nous explique le fonctionnement de sa structure.*

**La Ville et vous : Pouvez-vous nous présenter votre activité ?**

**M. Aoustin :** Audilab propose des solutions d'appareillage aux personnes mal entendant et sourdes, des bilans d'audition gratuits, la réparation des appareils (toutes marques), mais aussi la vente d'accessoires (casques, bouchons anti bruit...).

**- Quelle démarche un patient doit-il suivre pour se faire appareiller ?**

- Tout d'abord, nous proposons un bilan complet et gratuit qui nous permet d'évaluer les besoins du patient. Nous répondons à toutes ses interrogations, le conseillons en fonction de ses attentes et de son mode de vie. Nous disposons sur place de matériels techniques très performants ce qui nous permet de mesurer nous-mêmes la perte auditive, de prendre les empreintes des conduits auditifs et de proposer la solution la mieux adaptée. Une fois appareillé, le patient dispose

d'une période d'essai au cours de laquelle on lui demande de noter ses impressions. Ses observations permettront d'apporter d'éventuelles corrections afin d'optimiser la prestation.

**- Audilab répond aux normes ISO, pouvez-vous nous dire ce que cela apporte à vos clients ?**

- Nous attachons une attention toute particulière au suivi des patients. Un suivi régulier et personnalisé qui comprend un contrôle 2 fois par an, le nettoyage des appareils tous les 3 mois, ou encore l'envoi de questionnaires de satisfaction. De plus, la plupart des appareils bénéficie d'une garantie de 4 ans contre les pannes.

*La surdité peut rapidement mener à l'isolement. N'hésitez pas à consulter des professionnels pour améliorer votre quotidien. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 18h. Tél. 02 47 23 01 77*



**Mise en scène,  
65-67 rue Nationale**

Styles colonial, asiatique, classique... Annick Girard a créé le 11 juillet une véritable "mise en scène" thématique dans sa boutique de décoration. Elle y vend des meubles, des luminaires, des objets et de la vaisselle, dans une ambiance chaleureuse et raffinée. Elle propose également de déposer des listes de mariage. Cette ancienne femme de traiteur blésois a su mettre ses compétences de décoration de salles de réception au service de la décoration d'intérieure. *Ouvert de 9h à 12h45 et de 14h30 à 19h, du mardi au dimanche midi. Tél/Fax : 02 47 30 45 44.*



**Mireille Favre,  
40 rue Victor Hugo**

Qui n'a jamais été tenté d'entrer dans un cabinet de curiosités où l'on collectionne une multitude d'objets rares et étranges représentant les règnes animal, végétal, minéral et des réalisations humaines. Depuis le 14 juillet, Mireille Favre vous propose tout cela dans sa boutique : minéraux, coquillages, entomologie, fossiles, matières naturelles, bijoux anciens et ethniques en pierres dures et en argent, tableaux de peintres français... Retraitée, cette ancienne passionnée des grandes puces parisiennes souhaite faire découvrir et vendre tous ces trésors. *Ouvert de 11h à 19h du lundi au dimanche 13h (fermé le mardi). Tél : 02 47 30 45 03.*

**Commémorer**

## Hommage à **Pierre-Henri Hasnier**

*Pierre-Henri Hasnier, que la Ville et Vous avait rencontré en mars (Cf. Magazine n°24) est décédé le 3 juin dernier. Avec lui disparaît une figure du monde associatif, bien connue de bon nombre d'Amboisiens et qui restera dans toutes les mémoires.*

Après un service militaire effectué dans l'Artillerie en Algérie avec le grade de Sous-lieutenant, M. Hasnier fait carrière dans la sidérurgie, en Lorraine, en qualité d'ingénieur.

A sa retraite, en 1993, il s'installe à Amboise et, très vite, il est mis au service de la collectivité en s'investissant dans les associations. Remarqué pour ses qualités de dévouement et son sens des relations sociales, il est très sollicité. D'abord par le Souvenir Français, dont il devient le Président en 2002. A ce titre il veille scrupuleusement à l'entretien des tombes du carré militaire au cimetière d'Amboise, et dirige dans les allées du cimetière, les

Officiels, les anciens combattants et la population lors des cérémonies commémoratives. Il s'investit également dans des associations caritatives : Emmaüs, la Banque alimentaire, le Secours Catholique. Enfin, il intervient auprès de la paroisse pour le service évangélique.

Mais il se fait également connaître et apprécier dans le milieu des anciens combattants : il sera, durant treize années secrétaire de la Section locale des A.C./P.G. fonction qu'il assumera avec courage jusqu'à quelques



semaines avant sa disparition. Pierre-Henri Hasnier était décoré de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative d'Algérie, de la médaille du TRN et de la médaille de Vermeil du Souvenir Français.

Ses obsèques ont été célébrées le 7 juin dernier, en présence de plusieurs élus, ainsi que de nombreux représentants du monde associatif : entre autres le général Vialatte, président délégué du Souvenir Français, M. Fernand Guindeuil, président départemental des anciens combattants.

La Ville d'Amboise présente ses condoléances à la famille et aux proches de Pierre-Henri Hasnier et gardera chaleureusement en mémoire cet homme qui s'est investi sans compter.

**Maurice Mallapel**

## Une nouvelle mission pour le commandant Martin



*Désormais, le capitaine Wolding remplace le commandant Martin.*

Après quatre années passées à la tête de la compagnie de gendarmerie d'Amboise, le commandant Jacques Martin va rejoindre l'état major des armées à Paris. Arrivé à Amboise avec le grade de capitaine, il a su commander la gendarmerie avec exigence et pugnacité. "Ce sont les qualités de chef que je retiens, et celles d'un officier d'une exceptionnelle disponibilité personnelle", a précisé dans son discours le colonel Morterol, lui aussi sur le départ. "Au final, des valeurs sûres, avec des moments forts", a conclu le commandant Martin.

## Qui s'en souvient ?

C'est le vendredi 11 octobre 1985 que ce géant est tombé. Ce que 362 années de pluies, vents, orages ou autres tempêtes et intempéries diverses n'avaient pas réussi, la scie des hommes l'a fait en quelques minutes. Il faut dire que cela devenait nécessaire... Le malheureux était mort sur pied. Il restait debout, mais par habitude, et menaçait

de s'écrouler d'une minute à l'autre. Les vers, faisant consciencieusement leur métier de destructeurs des choses vivantes, avaient réussi à le ronger suffisamment pour qu'il devienne un danger pour la sûreté des hommes. De qui ou de quoi s'agit-il ? De l'orme du Mail, bien sûr, planté en 1623 !

**René Mugica**

## Jean Linte nous a quittés

La Ville présente ses condoléances à la famille de Jean Linte, disparu le 19 juin dernier à l'âge de 91 ans. Amboisien depuis 1926, cet entrepreneur de maçonnerie a été conseiller municipal de 1983 à 1989 mais aussi délégué départemental de l'union nationale de la maçonnerie, président du jury départemental du CAP maçonnerie, membre du groupement national de restauration des monuments historiques, délégué consulaire de la chambre de commerce ainsi que chevalier du mérite agricole. Pilier de la commanderie des grands vins d'Amboise, personne n'oubliera par ailleurs qu'il est à l'origine de l'aménagement des actuelles caves de la Croix Douillard.

## Jumelage : **Baleni et Amboise** se sont dit oui

*C'est en juillet dernier qu'a été officialisé le jumelage entre les villes d'Amboise et de Baleni en Roumanie. A cette occasion, une délégation roumaine a séjourné en ville une semaine, découvrant notre patrimoine local mais aussi les modes de fonctionnement de nos entreprises et institutions.*

“Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour signer officiellement la charte de jumelage qui entérinera l'amitié qui existe entre nos deux villes depuis 1989”, a déclaré le maire, le 9 juillet dernier, lors du discours d'accueil de la délégation roumaine. L'histoire des relations entre Amboise et Baleni a débuté il y a près de 20 ans, dans un grand élan de solidarité, alors que Nicolae Ceausescu envisageait la destruction de 8000 villages roumains. A cette époque, Amboise avait adhéré à l'Opération Villages Roumains (OVR) et signé la pétition pour empêcher la

destruction de ces villages. Suite à cela, Baleni, petit village de 2 750 habitants situé à 2 750 km d'ici avait été choisi pour être parrainé par Amboise.

### Un programme chargé

Visite de la gendarmerie, de l'hôpital, de la mairie, de la caserne des pompiers, de la chambre d'agriculture, d'un élevage de chèvres... C'est un programme chargé mais riche d'enseignements qui attendait les 13 membres de la délégation roumaine. La semaine leur a permis de découvrir un grand nombre de structures, publiques et privées, mais aussi de suivre un programme de sensibilisation à l'environnement. Pour cela, Daniel André, président du SMITOM, a animé à leur attention, une conférence sur les risques naturels, la gestion des cours d'eau et le traitement des déchets et de l'eau ; conférence complétée par une visite du centre de traitement et de



Marché aux œufs à Baleni (cf expo)

valorisation des déchets. Cette démarche pédagogique, mais non moralisatrice, a été particulièrement appréciée par le maire de Baleni, Lica Oprea. Ce dernier n'était pas au bout de ses surprises puisqu'il a eu l'honneur d'être intronisé par la Commanderie des grands vins d'Amboise et qu'il a découvert par ailleurs que l'association Amitié Franco-roumaine – Amboise / Baleni avait mis en place une exposition sur la Roumanie au musée de l'hôtel de ville. Traditions et culture roumaine, historique de l'amitié franco roumaine, comparatifs des langues, des économies respectives... L'exposition, qui a accueilli près de 250 visiteurs sur une semaine, a finalement été prolongée jusqu'au mois de septembre dans le hall de la mairie.

## Amboise Fana : 20 ans de jumelage

Pour les 20 ans de l'anniversaire du jumelage Amboise-Fana, une délégation malienne devrait être accueillie à Amboise du 15 au 25 octobre. Si le programme reste à confirmer, les membres du Cercle des amis de Fana ne manquent pas d'idées pour étonner et distraire leurs hôtes entre les différentes réunions de travail programmées : présence sur l'un des spectacles du théâtre Beaumarchais, visite du marché dominical, visite d'une exploitation agricole mais aussi de la mairie ou de la cité scolaire... Parallèlement, une exposition sera mise en place à la salle des fêtes F. Poulenc. Celle-ci devrait comporter des informations générales sur le Mali, une présentation de la ville de Fana, mais aussi un historique des relations Fana Amboise.

## Le comité de jumelage Amboise Boppard endeuillé

Le comité de jumelage Amboise Boppard a appris avec beaucoup de tristesse le décès de Heinz Missling, professeur d'histoire et proviseur retraité du lycée de Coblenche. Epoux de Christiane Missling, présidente durant 10 ans du comité de jumelage, l'homme est décédé le 21 juillet dernier.

## Dialogues de poésie

Depuis le mois de janvier, Camille Aubaude, poète et essayiste amboisienne, anime chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois “Dialogues de poésie”, une émission littéraire, retransmise sur Radio Active.

Le principe de l'émission ? Faire connaître l'œuvre d'un poète contemporain tout en faisant découvrir un auteur classique et l'influence que celui-ci a eue sur l'invité. Cette émission a déjà accueilli 7 poètes dont Roger Dadoun, professeur de littérature, philosophe et psychanalyste ou encore, Geneviève Laporte, écrivain, poète et cinéaste.

En octobre, c'est Jean Claude Awono qui présentera son œuvre. Présent au 1<sup>er</sup> festival international de poésie à Paris (du 19 au 23 septembre) aux côtés de Camille Aubaude - qui animera un débat sur la poésie au Café de Flore, le 20 septembre à 20h - ce poète et éditeur camerounais nous fera partager sa passion des mots.

*Dialogues de poésie, 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 18h à 19h, sur radio active, 94.7*

## Ordre du jour du Conseil Municipal du vendredi 22 juin à 19 h

**Personnel :** Modification du tableau des emplois communaux : créations et suppressions de postes / Catégorie C - Avancement de grades - Fixation de ratios promus / promouvables / Réorganisation des horaires et missions des agents de police municipale / Convention de mise à disposition d'un employé municipal au Syndicat de l'Amasse

**Travaux :** Création d'un éclairage public rue Augustin Thierry et rue Léonard Perrault / Avenants au contrat

de maintenance, exploitation de l'éclairage public / Avenant au marché "aménagement de la rue Bretonneau".

**Urbanisme :** Projet d'élaboration du P.L.U. de Lussault-sur-Loire / Projet d'élaboration du P.L.U. de Pocé-sur-Cisse / ANRU / Etude de rénovation urbaine de la Verrerie - demande de subvention

**Culture :** Plaques signalétiques - demande de subvention / Convention avec Dynasso Prod.

**Affaires mobilières et immobilières :** Vente d'une parcelle de terrain à M. et Mme Lainé Roger / Vente d'une parcelle de terrain à Mme Pineau

**Vie quotidienne**  
Règlement du nouveau cimetière

**Affaires sociales :** Création d'une maison de quartier / CUCS / Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports (CETJS)

## Non au stationnement sur les trottoirs

Qui n'a jamais garé sa voiture sur un trottoir ou le long d'un mur le temps d'effectuer une course ou une visite ? Cette attitude ne constitue pas seulement un stationnement gênant, cela est dangereux pour les piétons qui eux n'ont pas de carrosserie. Au moment où les automobilistes pressés s'arrêtent une minute sur le trottoir pour acheter leurs cigarettes ou faire tout autre chose, la vie des piétons ne s'arrête pas : des enfants vont à l'école, des mamans promènent leur bébé, des personnes à mobilité réduite circulent tant bien que mal sur les trottoirs. Le stationnement sur le trottoir, déjà dangereux en soi, oblige ces piétons à contourner l'obs-

tacle et à se retrouver sur la chaussée. Rappelons les textes de loi (article R417-10) :

*"Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation"*

*"Est considéré comme gênant le circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : sur les trottoirs, les passages ou accotement réservés à la circulation des piétons"*

*Le stationnement doit "ne pas gêner les automobilistes et les piétons".*

Il est clair qu'à cette double obligation, les conducteurs privilégient trop souvent les autres véhicules en négligeant les piétons et en mettant leur vie en danger.

Le civisme c'est bien sûr respecter la loi et inciter les autres à la respecter mais plus encore faire comprendre le pourquoi des interdictions. On ne doit pas se garer en évaluant les risques de se faire prendre par la police (les Amboisiens connaissent les horaires de la police et pensent d'ailleurs que la nuit et le week-end, ils ne risquent rien) mais en évaluant les risques de son irresponsabilité. Qui plus est, ces comportements dangereux le sont souvent à l'occasion de petits déplacements qui ne justifient pas de voiture, mais ceci est un autre aspect du civisme...

**La commission civisme  
du Conseil des sages.**

### Résultat du concours des maisons et jardins fleuris 2007

Toutes catégories confondues + catégorie balcons, terrasses et murs fleuris :

1 - Mme CHAPRON ACHARI - 12 avenue de la Verrerie

Catégorie maison avec jardin fleuri :

1 - M. TURQUOIS - 57 rue des Ormeaux

2 - M. DENIAU - 14 & 16 allée de la Grenouillère

3 - M. DALENÇON - 10 rue Jehan Fouquet

**Un grand merci aux partenaires de l'opération : Les Etablissements RABOT frères et les jardinerie BAOBAB, VERGEON, et GAMM VERT**



Maison de M. Turquois qui a remporté le premier prix.

## Elus de la majorité

Le chantier de la rue Bretonneau va prendre fin. Cela aura été un chantier long, coûteux et perturbant mais qu'il fallait avoir le courage d'entreprendre.

Revenons sur quelques chiffres :

- Durée des travaux : 12 mois
- Coût total : 2 960 687, 95 €
- Subvention du Conseil Général : 905 000 €
- Subventions diverses : 292 524, 13 €
- Soit un reste à charge financé par la ville d'Amboise de 1 763 163,82 €.

Il s'agit là d'un rappel indispensable car l'effort des Amboisiens est loin d'être négligeable. Mais il faut se féliciter qu'un maximum de subventions ait été obtenu.

La dépense est justifiée car l'état lamentable de cette voie la rendait dangereuse. Axe important puisqu'il dessert la cité scolaire, les installations sportives, la future bibliothèque-médiathèque mais également le cimetière et l'hôpital, il méritait un traitement particulier, respectueux de la sécurité des usagers et de l'environnement que sont en droit d'attendre les riverains.

Malheureusement, comme chaque fois qu'une réalisation s'achève, il en est toujours pour considérer que les choses sont trop bien faites voire trop luxueuses. C'est sans doute la méconnaissance qui fait réagir ainsi. L'exemple le plus

frappant concerne l'éclairage de cette rue. En effet, il n'est pas plus coûteux qu'un éclairage traditionnel et de plus il utilise des lampes de 75 w au lieu de 250 w et leur durée de vie est supérieure à celle des autres.

Autre phénomène, plus facilement explicable et compréhensible celui-là, c'est la manifestation d'une attente forte en provenance de quartiers moins bien aménagés et réclamant satisfaction immédiate. Face à de telles réactions, il faut dire et répéter qu'aucune collectivité n'est capable de faire tout et tout de suite.

Nos réalisations, elles sont nombreuses, et les chantiers qui sont engagés prouvent bien que nous ne restons pas inactifs et que les dossiers seront tous traités. Nous comprenons les attentes justifiées, simplement qu'on nous laisse le temps nécessaire.

**C.GUYON, M.NYS, I.GAUDRON, D.DURAN, D.ANDRÉ, C.ALEXANDRE, S.DELBARRE, C.CADIOT, A.LAJOUX, M.GASIOROWSKI, N.CHAUVELIN, E.LATAPY, J.MUGICA, C.PRÉEL, C.VERSEIL, A.CÔME, P.BLONDEAU, I.AUDAS REINA, G.DESPAX, C.RUMINUS, E.DEGENNE, J.PASSAVANT, J.P CORBRAT, N.LOYAU**

## Elus de l'opposition

Chères Amboisiennes, Chers Amboisiens,

Quand vous lirez nos propos, nous serons dans la période des six mois précédant les échéances municipales, période durant laquelle nous devons respecter un certain nombre de prescriptions. De ce fait, nous ne pouvons parler que de notre mandat en cours, toute proposition nouvelle étant à mettre à l'actif de la campagne.

Parler de notre mandat en cours ? Nous vous avons expliqué nos prises de position et les raisons qui les ont motivées lors de nos réunions publiques, de la lettre d'Unis pour Amboise, des articles dans le journal communal, et de nos échanges avec vous.

Nous avons constaté que la démocratie locale s'était réduite à une peau de chagrin et que nous n'avons jamais obtenu de réponses vraiment probantes aux questions de fond que nous avons posées.

C'est avec fierté que nous avons été à vos côtés essayant, avec les petits moyens d'une opposition, de vous accompagner au quotidien dans vos engagements et vos actions.

Aujourd'hui, nous avons envie de parler d'autre chose, de regarder résolument devant nous.

Nous avons pu, très régulièrement, remarquer à quel point chacun se sentait concerné par la vie Amboisienne.

Certains d'entre vous, bénévolement, accordent du temps et beaucoup d'énergie aux nombreuses associations d'Amboise participant ainsi au dynamisme de notre ville.

D'autres, attentifs à notre quotidien, participent par leurs remarques et leur réflexion, lors de nos échanges, à l'émergence de propositions.

C'est cela la vraie richesse d'une commune : des femmes et des hommes engagés et concernés, contribuant par leur action à créer et entretenir le lien social et intergénérationnel indispensable à l'unité de notre territoire.

C'est cette vision d'Amboise, qui sera au cœur du projet et des perspectives que nous allons vous proposer.

Permanence : située 2, rue de la Tour, nous y sommes à votre disposition, le mercredi à partir de 14h00 et le samedi matin à partir de 10h00.

Nous pouvons aussi vous accueillir à d'autres moments de la semaine en nous contactant (répondeur) au 02 47 57 36 54. A très bientôt...

**I.GRIBET - S.FOURNIER - K.FRAN - A-M.AUGUSTYN D.LAINÉ - J.ESPITALIER - B.THIELIN - P.MÉNARD**

## Déchetterie

La déchetterie se situe à Amboise, dans la zone industrielle de la Boitardière, rue de la Mothe. L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers. Vous devez auparavant remplir un formulaire d'inscription en Mairie, afin d'obtenir une carte d'accès.

Les artisans et commerçants peuvent aussi utiliser la déchetterie (pour les déchets assimilables aux déchets ménagers) sous certaines conditions et après acceptation d'un dossier par une commission de Val d'Amboise (demandez le formulaire en Mairie).

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, la déchetterie est ouverte : Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30 puis de 14h30 à 17h, le samedi de 9h à 16h. Fermée les jeudis, dimanches, et jours fériés.

**Le bridge club d'Amboise** vous invite à découvrir son activité les mardi 2 et mercredi 3 octobre de 14h à 19h salle des fêtes Francis Poulenc. Au programme, initiation et démonstration d'un jeu qui comprend 105 000 licenciés en France. Renseignements au 02.47.57.34.22

**Le mini club de langue** propose d'initier les enfants de 4 à 11 ans à l'apprentissage d'une langue étrangère de manière pédagogique et ludique. Le lundi de 17h à 18h ou mercredi de 15h à 16h pour les 4 /6 ans, le mardi de 17h à 18h ou mercredi de 14h à 15h pour les 6/8 ans, le mercredi de 16h à 17h ou jeudi de 17h à 18h pour les 8/11 ans. Inscriptions au 02.47.44.10.88.

## Amboise passe au vert

Depuis le mois de juillet, une collecte sélective pour les déchets verts est mise en place à Amboise. Ce nouveau service, assuré par la communauté de communes Val d'Amboise, est proposé **le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois**. Les déchets doivent être sortis la veille de la collecte et présentés dans des sacs ou poubelles ordinaires ouverts, ne dépassant pas 80 litres et dans la limite de 25 kg. Les déchets dépassant ces limites de poids ne seront pas ramassés. Par ailleurs, il est interdit de déposer des souches, troncs d'arbres, pierres, gravats, emballages et tous déchets pouvant blesser le personnel durant la collecte. Sont bienvenus les feuilles mortes, tontes de pelouse, élagage et taille de haies provenant des jardins des particuliers.

Si votre adresse a changé ou si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il faut vous présenter avant le 31 décembre 2007 au service élection de la municipalité. Pensez à vous munir de votre carte nationale d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois). Renseignements au 02.47.23.47.61

## état civil | état civil état civil état civil état civil

### Naissances

SORS--AUBERT Quentin - COSKUN Sultan - FOUASSIER Aloïs - KAMDEM Louisa - LEDOGAR Agathe-Indra - CHAUVIERE Ilan - LE GALL--LEROY Mathis - PINON Maxime - JOUONKOU Clara - BERNEUR Laurette.

### Mariages

CENGIZ Battal et BREUSSIN Véronique - SAHIN Ismayil et AY Hacer - FARGEAU Aurélien et BUISSON Laëtitia - BRUNEAU Xavier et NOTTIN Frédérique - LAFAGE Denis et AUBERT Catherine - GUDEFIN Pierre-Yves et BOSSARD Blandine - CÉLESTIN Claude et SAVIDES Catherine - BOISTARD Franck et PELTIER Lucie - GLOKER Alexandre et CARREAU Karine - PHILIPPE Eric et ZAROUALA Farah - DELAUNE Frédéric et DANIEL Frédérique - GAMEZ Emmanuel et ANACHE Juliette - PELLAUMAIL François et VINCENT Stéphanie - RICHÉ Anthony et THIRIET Claire - BATISTA José et ROSSET Nadège - TRANCHANT Fabrice et LE GORGEU Corinne - MERLEVEDE Philippe et CAMUS Christine.

### Décès

BEAUJOUAN Vve DENIAU Rolande 97 ans -BANZET Vve RÉTIF Jeanne 73 ans - MASSÉ Jean Paul 83 ans - CUNIN Vve ANCEL Simone 97 ans - DEHERRE Vve

ROCHER Simone 89 ans - DUCARD Paulette 97 ans - MAUNY Vve CHARDON Renée 91 ans - SCIPION Eric 36 ans - LEBLOIS Roger 88 ans - NIBODEAU Vve BOUÉ Germaine 93 ans - BUCHET Vve CHAUNUT Augusta 102 ans - DUPART Vve BOUCHARDEAU Marie 93 ans - JUDE Monique 74 ans - MAGDELAINE Vve HUVET Simonne 87 ans - RAVELEAU Gérard 53 ans - HASNIER Pierre-Henri 70 ans - LENOBLE Georges 85 ans - LACOUR Bernard 86 ans - BODICHON Serge 89 ans - SABATIER Philippe 59 ans - ROY épouse GUIARD Marie 87 ans - BÉRY Robert 92 ans - LINTÉ Jean 91 ans - BUFFARD Vve BERNIER Josette 83 ans - VAREY Guy 65 ans - GIRARD Vve MAÎTRE Germaine 100 ans - KLAJBER Vve HAELTERMAN Marianne 86 ans - TACHAU Gérard 77 ans - STENGER Rose-Marie 68 ans - ROUSSELET Damien 22 ans - PEUROU René 85 ans - GENESTIER André 83 ans - CERQUEIRA NEVES Christine 40 ans - PALIN épouse DRUSSY Marcelle 86 ans - FLEURY Vve ECOLASSE Emilienne 96 ans - COLAS Maurice 59 ans - COLAS Maurice 59 ans - CERISIER Vve VINCENT Nicole 77 ans.